

Allocution de Monsieur Édouard Fritch
Président de la Polynésie française

Convention relative à des bâtiments publics pouvant servir d'abris de
survie dans l'archipel des Iles Tuamotu – 2021 - 2025

Mardi 14 décembre 2021

Salon d'honneur - Présidence

Monsieur le Haut-commissaire de la République,

Monsieur l'Administrateur,

Messieurs les ministres ou leurs représentants,

Mesdames et Messieurs les maires, élus ou leurs représentants

Monsieur le Directeur des finances publiques,

Mesdames et Messieurs les chefs de services,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonjour à tous. Je vous reçois aujourd'hui avec plaisir à la Présidence pour souligner ensemble la mise en œuvre concrète de notre convention des abris.

Nous avons été rapides et efficaces depuis la signature de la convention. Tous les voyants qui vont nous être exposés en séance sont au vert ! c'est-à-dire que les opérations sont bel et bien lancées !

Tous les services de l'Etat, du Pays et des communes se sont mobilisés pour atteindre le résultat d'aujourd'hui. L'enjeu est double : optimiser

et engager entièrement l'enveloppe de 2021 malgré le peu de temps qui nous restait après la signature en mai, et mieux encore : lancer dès cette année les tous premiers travaux !

Je crois que nous pouvons, pour une fois, nous autosatisfaire !

Sur un autre plan, la procédure dérogatoire permettant de programmer les premières études inhérentes aux constructions, sans attendre de réunir notre comité de pilotage, est porteuse de gain de temps. Grâce à cela, nous avons pu sortir dès le mois de septembre les premiers arrêtés de financement d'études ! Un point détaillé nous sera exposé en cours de séance.

L'objectif de la séance d'aujourd'hui est essentiellement axé sur la programmation de 6 opérations supplémentaires soit 3 projets d'études et surtout, 3 opérations de construction.

Nous avons également d'ores et déjà engagé par consultation écrite du COPIL, une opération qui est celle de la construction à Manihi de son école abri et nous avons d'ores et déjà reçu leur demande de versement d'une avance.

On peut dire que la dynamique que nous avons souhaité instaurer dans ce nouveau dispositif est présente dans l'esprit de tous.

Surtout, je voudrais relever que nous avons tous bien compris qu'il fallait capitaliser sur les difficultés du passé pour faire mieux.

Aujourd'hui, les communes concernées par les opérations sont pleinement décideuses et actrices puisque ces bâtiments publics ont été choisis par elles, seront occupés par elles et entretenus par elles-mêmes avec le soutien de l'Etat et du Pays.

L'investissement par tête est certes, lourd, et plus on s'éloigne et plus ce coût par habitant augmente mais là n'est pas notre souci. Notre seule priorité au Haut-commissaire et à moi-même c'est d'arriver à protéger nos populations en cas d'évènement météorologique majeur.

C'est notre responsabilité à tous. C'est ce que nous démontrons aujourd'hui même.

Autre enjeu d'importance : le message fort que nous adressons également aux instances nationales de l'Etat puisque les enveloppes dégagées spécifiquement pour nos communes des Tuamotu sont bien engagées ! nous avons même réussi, en peu de temps, à optimiser leur emploi bien au-delà des objectifs financiers fixés pour 2021.

Je conclurai donc sur un seul mot d'ordre : maintenons cette dynamique tout en appelant les communes, et leurs élus, qui n'ont pas encore identifié leur projet de bâtiment ni le foncier qui s'y rattache, à ne pas attendre ! « le train est en marche » ! et il avance vite ! ce serait dommage de le louper.

Je remercie les équipes de l'Etat et du Pays qui ont beaucoup œuvré pour sécuriser le cadre réglementaire et l'ensemble des procédures tout en offrant souplesse et adaptabilité.

Je vous remercie pour votre attention et nous souhaite une séance productive.

Maururu